

Communiqué de presse

11 septembre 2025

Protection animale

Bilan estival 2025 : Le Fichier National I-CAD dévoile les chiffres des pertes, des animaux trouvés, retrouvés et enregistrés en fourrières cet été



Chaque année, la période estivale se traduit par un nombre accru de pertes et de fugues d'animaux domestiques. Les déplacements des vacanciers avec leurs compagnons – y compris les chats désormais – ainsi que les festivités estivales, marquées par feux d'artifice, rassemblements et animations bruyantes, figurent parmi les principales causes de ces situations. Au terme des mois de juin, juillet et août, le Fichier National I-CAD dresse un état des lieux détaillé de la situation des chiens et chats sur l'ensemble du territoire national. Ce bilan porte sur les animaux déclarés « perdus », « trouvés », et « retrouvés par leurs détenteurs », mais également sur ceux enregistrés dans le Fichier National par les associations, refuges et fourrières. Les chiffres mettent en évidence une hausse du nombre de pertes, ainsi que des dynamiques contrastées selon les espèces et les territoires.

Les disparités perdurent entre les déclarations

Les « pertes » d'animaux continuent de progresser

Entre juin et août 2025, I-CAD a enregistré plus de 28 600 animaux de compagnie perdus sur le territoire national, dont 23 188 chats et 5 422 chiens. Ce chiffre marque une augmentation de 5,67 % par rapport à la période estivale 2024, dont les chiffres étaient déjà élevés. Sans surprise, les chats demeurent les plus concernés. Leurs pertes connaissent une hausse de près de 7 % en un an.

Cette tendance se retrouve également dans les statistiques de fourrière : le nombre de chats recueillis est passé de 1 917 entre juin et août 2024 à 2 012 sur la même période en 2025, soit une progression de près de 5 %.

À l'inverse, la situation des chiens, dont 90% de la population est identifiée, présente une évolution plus favorable. Le nombre de chiens entrés en fourrière recule de 4,1 %, passant de 10 958 en 2024 à 10 508 en 2025.

Une hausse du nombre de chats trouvés et retrouvés par leur détenteur

Toutefois, parmi les signes positifs, l'identification a permis de faciliter la recherche de certains animaux : au cours de la période estivale 2025, 4 047 chiens et chats ont été déclarés "trouvés" sur le territoire national. Les chats représentent plus de la moitié (2 144) de ces signalements, confirmant leur forte exposition au phénomène. Comme pour les pertes, un pic significatif a été enregistré en août, soulignant l'impact des vacances et des déplacements estivaux.

Parallèlement, le nombre de chats retrouvés par leur détenteur progresse sensiblement : il passe de 9 915 en 2024 à 10 588 en 2025, soit une hausse de 6,8 %. Plus globalement, toutes espèces confondues (chiens et chats), la progression s'élève à environ 2,8 %.

Ces données mettent en évidence un enjeu majeur : l'augmentation du nombre d'animaux perdus en période estivale rappelle l'importance pour les propriétaires de redoubler de vigilance lors de leurs déplacements ou durant leurs vacances. L'identification de son animal constitue un atout essentiel, offrant de bien meilleures chances de le retrouver en cas de perte ou de fugue.

Le nombre d'identifications réalisées par les associations, refuges, ou fourrières en baisse

Qu'il s'agisse d'abandons ou de pertes, il demeure complexe de déterminer les raisons exactes pour lesquelles certains animaux se retrouvent sans détenteur. Néanmoins, les structures d'accueil – associations, refuges, fourrières et fourrières-refuges – ont procédé, durant l'été 2025, à plus de 88 000 premières identifications.

Un pic notable a toutefois été observé en juillet, avec 33 707 identifications, concernant majoritairement des portées de chatons, ainsi que des chiens et chats.

En parallèle, les cessions d'animaux par les associations, refuges et fourrières vers des particuliers traduisent la dynamique des adoptions enregistrées au cours de l'été 2025. Au total, 47 904 animaux ont ainsi trouvé un nouveau foyer, dont 33 162 chats et 14 742 chiens. Ces chiffres illustrent le rôle déterminant des structures d'accueil dans la prise en charge et la réinsertion des animaux sans détenteur.

Une évolution contrastée de l'âge médian des animaux identifiés

L'analyse de l'âge médian des animaux identifiés révèle des évolutions divergentes entre chiens et chats. Chez les chats, l'âge médian recule nettement, passant d'environ 9 mois en 2024 à près de 6 mois en 2025, traduisant une proportion accrue de chatons. À l'inverse, chez les chiens, l'âge médian progresse légèrement, d'environ 10,5 mois en 2024 à environ 11,5 mois en 2025, ce qui témoigne d'une population adoptée ou identifiée plus âgée.

Ces résultats sont possibles grâce à l'engagement de nombreux acteurs de terrain à l'instar des associations de protection animale qui conjuguent désormais l'identification aux campagnes de stérilisation mais aussi, de certaines municipalités qui mènent des politiques

actives en faveur d'une meilleure intégration de l'animal en ville. L'identification s'inscrit comme une solution efficace face aux risques sanitaires et la préservation de la biodiversité.

Pour rappel, l'identification d'un animal s'effectue chez le vétérinaire avant les 4 mois du chien, et avant les 7 mois du chat. Cette démarche obligatoire permet au propriétaire d'être reconnu officiellement comme le détenteur officiel de son animal.

Quelles sont les démarches lorsqu'on trouve un animal ?

Un animal errant doit être pris en charge. Le trouveur doit donc procéder de la façon suivante :

1. Vérifier l'identification de l'animal à travers son numéro de tatouage (comme ci-dessous.)
En cas d'absence de signe extérieur, il est requis de se tourner vers un vétérinaire, une fourrière, une mairie ou un refuge pour vérifier si l'animal est identifié par une puce électronique.



2. Déclarez l'animal trouvé : une fois le numéro d'identification connu, rendez-vous sur le site d'I-CAD pour déclarer l'animal sur [la page « vos démarches »](#) ou contactez directement [les services d'I-CAD](#).
3. Partagez l'annonce : les groupes d'entraides existent sur les réseaux sociaux dont notamment le [groupe d'entraide Filalapat](#) sur Facebook et présents partout en France

À propos du Fichier National I-CAD

Sous délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la société Ingenium animalis assure la gestion du Fichier National d'Identification I-CAD (Chiens, Chats, Furets) en France.

Le Fichier National I-CAD est la plus grosse base de données, tant française qu'européenne, dédiée aux chiens, aux chats et aux furets. Gratuit et sécurisé, ce fichier est consulté et actualisé quotidiennement par l'ensemble des acteurs de la filière concernés par la traçabilité d'un animal domestique en France (vétérinaires, éleveurs, tatoueurs, mairies, polices, gendarmeries, associations et autres ayants droits, etc.).

CONTACTS PRESSE

Agence Maarc
Adrien Jibidar, Consultant
06 95 46 31 43 - adrien.jibidar@maarc.fr